

cure thermale

questionnaire de prise en charge

à adresser à votre organisme d'affiliation

l'assuré(e) et le bénéficiaire de la cure thermale l'assuré(e) nº d'immatriculation date de naissance nom-prénom (suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage) adresse code postal s'agit-il d'un accident causé par un tiers? oui date le bénéficiaire de la cure (s'il n'est pas l'assuré) nom prénom date de naissance le nombre de cures déjà effectuées (facultatif - indiquer les 3 dernières) année(s) station(s) orientations le prescripteur je, soussigné(e), certifie que est atteint d'une affection justifiant une cure thermale dans l'orientation thérapeutique indiquée ci-dessous station prescrite un traitement thermal annexe est-il justifié dans une autre orientation de la station oui non si oui, laquelle? mentions spéciales l'état du malade justifie-t-il médicalement l'hospitalisation? oui non s'il s'agit d'un enfant son placement en maison d'enfants est-il demandé? oui non la cure est-elle prescrite dans le cadre d'une affection de longue durée (art. L 324-1)? oui non dans l'affirmative, cette affection est-elle exonérante (liste ou hors liste) ? oui non est-elle en rapport avec un accident du travail ou une maladie professionnelle? oui non si oui, numéro de l'AT/MP ou date est-elle en rapport avec l'affection pour laquelle le patient est pensionné de guerre? oui j'atteste l'absence de toute contre-indication liée à l'état général du malade connue à ce jour signature du date signature de l'assuré(e) médecin cachet du médecin

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses delarations (art. L 377-1 du Code de la Sécurité Sociale, 441-1 du Code Pénal)

La loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprés de votre organisme d'assurance maladie.



cure thermale

déclaration de ressources Vous êtes assuré(e). Vous ou l'un de vos ayants-droit souhaitez suivre une cure thermale, veuillez compléter ce document.							
	dentification des perso						
l'assuré(e)		·					
nº d'immatriculation nom-prénom (suivi, s'il y a lieu, du nom d'usage) adresse		d	ate de naissance				
code postal							
le bénéficiaire de la cure (s'il n'est pas l'assuré)							
nom prénom			ate de naissance				
l'identité des personnes vivant au foyer							
leur nom	leur prénom	vos liens	de parenté	date de naissance			
date de la demande de prise en cha	rσο						
ressources annuelles de votre foyer (en euros)							
vos ressources et celles des personnes vivant au foyer pour l'année précédant la prescription de la cure							
les revenus vous	votre conjoint	autres	vos enfants	vos ascendants			
salaires et autres revenus professionnels							
autres ressources							
	total des ressources déclarées						
j'atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements portés ci-dessus. signature à le							
informations concernant la déclaration de vos ressources elle concerne les ressources annuelles de votre foyer							

Nous vous invitons à remplir cet imprimé et à le retourner à votre organisme d'assurance maladie. Si vous avez déjà connaissance que vos ressources ne vous permettent pas de bénéficier des prestations supplémentaires (transport, hébergement, indemnités

journalières) ne remplissez pas la partie concernant les personnes vivant au foyer, ni celle relative aux ressources mais précisez "sans objet". Complétez simplement votre identification.

Les ressources prises en considération sont celles de l'assuré, de son conjoint ou de la personne vivant maritalement avec lui, des enfants à charge (salaire d'emploi de vacances par exemple), des ascendants, des personnes qui vivent au foyer et sont, au moins partiellement à charge.

Toutes les ressources (revenus professionnels, prestations sociales, revenus immobiliers et mobiliers...) sont à déclarer y compris celles qui ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu.

JOIGNEZ LES JUSTIFICATIFS.

n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses delarations (art. L 377-1 du Code de la Sécurité Sociale, 441-1 du Code Pénal)

La loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprés de votre organisme d'assurance maladie.



cure thermale

questionnaire de prise en charge

notice

le choix de la station thermale

Assurez-vous auprès de votre organisme d'assurance maladie que la station thermale choisie est bien autorisée pour la ou les orientation(s) thérapeutique(s) correspondant à l'affection à traiter.

N'effectuez pas votre cure dans une station autre que celle désignée sur la prise en charge, vous ne seriez pas remboursé.

la demande de prise en charge

à qui l'envoyer ?

A votre organisme d'assurance maladie.

• quand ?

Dès qu'elle aura été remplie par votre médecin traitant et complétée par vos soins.

la réponse de l'organisme d'assurance maladie

Votre prise en charge de cure thermale qui vous précisera la nature des prestations accordées, vous sera adressée dans les délais les plus brefs. Si vous le souhaitez, vous pouvez demander à ce qu'elle vous soit, dans la mesure du possible, remise sur place lors du dépôt de votre demande.

En cas de refus, une notification vous précisera le motif et les possibilités de recours qui vous sont offertes.

les orientations thérapeutiques des stations : abréviations					
RH	rhumatologie et séquelles de traumatismes ostéo-articulaires	PHL	phlébologie		
VR	voies respiratoires - ORL	PSY	traitement des affections psychosomatiques		
AD	maladies de l'appareil digestif et maladies métaboliques	TDE	troubles du développement chez l'enfant (troubles de croissance)		
GYN	gynécologie	NEU	neurologie		
DER	dermatologie	MCA	maladies cardio-artérielles		
AMB	affections des muqueuses bucco-linguales	AU	maladies de l'appareil urinaire et maladies métaboliques		